

DECISION N° 1585/18 /MINESEC DU 16 DEC 2025
Portant désignation de responsables à titre intérimaire dans les
services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 ;
Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés à titre intérimaire aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA LEKIE

CES DE NKOLMEYANG LOBO

Directeur par intérim : Monsieur NYEMECK TJADE NESTOR, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 0609153M, précédemment Surveillant Général dans le même établissement, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MBAM-ET-INOUBOU

CES D'EDIOLOMO

Directeur par intérim : Monsieur INGUIA GREGOIRE PAULIN, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 0591636X, précédemment en service à La Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Mbam-et-Inoubou, poste vacant.

CETIC DE YAMBASSA

Directeur par intérim : Monsieur BISSE ENGO PATRICE DESIRE, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule 0698197W, précédemment Chef des Travaux dans le même établissement, poste vacant.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEFOU-ET-AKONG

CETIC D'ABANG-MINDI

Directeur par intérim : Monsieur MVONDO MVONDO VICTOR, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule 0585847D, précédemment Chef des Travaux au LYCEE TECHNIQUE BILINGUE DE NSAM, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG-ET-KELLE

CETIC DE MANDOUMBA

Directeur par intérim : Monsieur NDJIP CLAUDE ISIDORE, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule 0612407T, précédemment Chef des Travaux au CETIC DE LAMAL-POUGUE, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA BOUMBA-ET-NGOKO

CES DE KIKA

Directeur par intérim : Monsieur KELLA MOUSSA JEAN NOËL, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 1031324X, précédemment Surveillant Général au LYCEE BILINGUE DE NKOLBIKON, en remplacement de Monsieur MEVO THOMAS ARMAND.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA BENOUE

CES DE GUIBDJOL

Directeur par intérim : Monsieur DJONMAILA ANDRE, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule 1050328O, précédemment Surveillant Général au LYCEE TECHNIQUE DE GAROUA-DJAMBOUTOU, en remplacement de Monsieur LAMOU ISYAKOU, décédé.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-LOUTI

CETIC DE KERING FIGUIL

Directeur par intérim : Monsieur SIDDI SALI, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 0664331P, précédemment Surveillant Général au LYCEE BILINGUE DE GAROUA, poste créé.



DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MENOUA

CES BILINGUE DE NDENTO

Directeur par intérim : Monsieur FO-FOMEKONG PIERRE LEOPOLD, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 0613174Q, précédemment Surveillant Général dans le même établissement, en remplacement de Monsieur PEKAM GEORGES, décédé.

Article 2.- En dehors des tâches qui leur sont dévolues par les textes réglementaires en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser quatre (06) heures hebdomadaires d'enseignement.

Article 3.- Les Délégués Régionaux des Enseignements Secondaires sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 16 DEC 2025

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,


NALOVA LYONGA, Ph.D

AMPLIATIONS

- MINESEC/CAB
- SEESN
- SG/DRH/DRFM/DESG/
DRES CONCERNEES
- SDACL/INTÉRESSÉS